

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 juin 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 juillet 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE APPROBATION DU 2EME PROGRAMME D'ACTIONS 2019

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU à Jacqueline LEFEBVRE, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190712-C84-07-2019-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE APPROBATION DU 2EME PROGRAMME D'ACTIONS 2019

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le Contrat de ville 2015-2020 signé le 6 juillet 2015 ;

Considérant le comité technique partenarial du contrat de ville du 16 mai 2019, en complémentarité du plan d'actions engageant les signataires du Contrat, validé en Conseil d'agglomération du 27 juin 2016,

Dans le cadre de la programmation du pilier Cohésion sociale du Contrat de ville, pour l'année 2019, le Comité technique partenarial, réuni le 16 mai, a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du dispositif :

- | | | |
|--|-------------------------------------|----------------|
| <p>➤ Collège Jean Zay
L'école E. Zola souhaite encourager les enfants et leurs parents à des temps de lecture. A cette fin, des interventions autour de la calligraphie, la présence d'un conteur et des lectures à voix haute sont proposées aux enfants accompagnés de leurs parents.</p> | <p>« Histoire en part'âge »</p> | <p>1 000 €</p> |
| <p>➤ Collège Jean Zay
L'action vise à améliorer le climat de classe et de l'école vers un apaisement propice aux apprentissages pour tous. Via des animations auprès des enfants et des formations à destination des professionnels, l'opérateur souhaite créer les conditions de la réussite pour tous en favorisant l'estime de soi des enfants.</p> | <p>« Grandir ensemble »</p> | <p>5 100 €</p> |
| <p>➤ EM'BÊKÉLÉ
L'association propose un projet visant les jeunes ne fréquentant pas les structures socio-culturelles et sportives des quartiers prioritaires de la ville de Niort. Cette action s'articule autour de trois axes : social, bien-être et sportif.</p> | <p>« Bouge ton quartier »</p> | <p>1 000 €</p> |
| <p>➤ Collège Pierre et Marie Curie
Les professionnels intervenant dans les écoles et le collège du quartier Colline St André-Pontreau accompagnés de différents partenaires ont décidé de travailler ensemble</p> | <p>« Mieux vivre sa scolarité »</p> | <p>4 590 €</p> |

scolaire, favoriser le bien-être des élèves, remobiliser les parents au sein des écoles, le tout pour une meilleure réussite éducative des élèves et un meilleur bien-être. Pour atteindre les objectifs de ce projet, des ateliers de développement des compétences psychosociales sont notamment menés auprès des enfants.

➤ CSC du Parc « Sport et culture » 6 000 €
L'association développe en lien avec le CSC de Part et d'Autre des stages de découverte artistique et sportive durant les vacances scolaires ou les mercredis après-midis à destination des enfants et des adolescents. Les activités sont diversifiées et ciblent autant les jeunes filles que les jeunes garçons. Les CSC assurent la coordination de l'action.

➤ Coordination Régionale des Actions de Proximité de Lutte contre l'Illettrisme et Pour l'Accès aux Savoirs (CORAPLIS) « Formation-action : mettre en œuvre un ASL Parentalité scolaire » 3 500 €
L'association souhaite mettre en place des ateliers sociolinguistiques sur la thématique de l'école. Ce sont des formations courtes (4 à 8 semaines) visant des objectifs pédagogiques précis et ancrés dans leur expérience de vie sociale et culturelle pour une autonomie sociale des apprenants.

➤ Ville de Niort « Accueils périscolaires » 37 400 €
Les animations périscolaires proposent un accueil, avec différentes activités/animations, le matin, sur les temps méridiens et le soir. Sur les quartiers prioritaires, la ville de Niort propose un renforcement du taux d'encadrement sur ces territoires, une diversification des activités proposées avec des interventions associatives plus nombreuses, et la mise en place de projets partenariaux.

➤ ASN Basket « Basket de quartier » 2 500 €
L'association propose, durant l'été, deux fois par semaine, des animations gratuites de basket sur les terrains extérieurs des quartiers prioritaires. L'objectif est de donner la possibilité aux habitants, et principalement aux jeunes, de pratiquer une activité physique régulière. Des stages de découverte sont également organisés pendant les petites vacances scolaires.

➤ Stade Niortais Rugby « Le rugby – vecteur d'intégration » 5 500 €
L'association propose de décliner des animations pour les enfants et leurs familles sur le quartier du Pontreau-Colline St André. Ainsi, des semaines d'activités seront proposées durant l'été en lien avec les secteurs famille et jeunesse du CSC Grand Nord avec des moments de convivialité.

➤ CSC Grand Nord « Fête de la colline St André » 2 500 €
L'action repose sur une initiative d'habitants, porteurs d'un projet d'animation pour leur quartier et qui ont sollicité le CSC. L'idée est d'organiser un temps festif le 1er week-end d'octobre. Alliant convivialité, animations et rencontres entre les habitants, les commerçants et les associations du quartier, la fête repose sur la mobilisation du plus grand nombre.

➤ CCAS DE NIORT « Le café des parents de la Halte-garderie » 2 000 €
Afin de pallier les difficultés de communication notamment avec les familles étrangères, la halte garderie "A petits pas" propose l'organisation d'un café des parents tous les mois. Deux cafés avec une thématique prédéfinie seront aussi proposés, ainsi que deux moments festifs avec pour objectif de renforcer le lien social, soutenir la parentalité et accompagner sans juger.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190712-C84-07-2019-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019

➤ AVEC « Couleurs café » 14 000 €
Porté par des habitants du quartier du Clou Bouchet, l'accueil multi services « Couleurs Café » est ouvert au public, 4 demi-journées par semaine. Cet espace est un lieu d'accueil convivial doté d'un atelier du linge. Des animations sont également proposées aux habitants mensuellement.

➤ Secours populaire « Distribution alimentaire » 5 000 €
L'objectif de l'association par cette action consiste à distribuer des produits alimentaires à des familles et foyers en grande précarité. Le Secours Populaire s'engage à mettre en œuvre et à respecter les modalités de fonctionnement décrites dans la Charte Alimentaire Niortaise.

➤ Petite Enfance et Soutien à la Parentalité (PESAP) - Maison Verte 2 000 €
« Soutien à la parentalité socialisation de l'enfant »
L'association propose un accueil des enfants de moins de 4 ans (avant l'entrée en crèche ou à l'école maternelle) avec leurs parents (ou grands-parents) pour préparer la séparation. Cette action vise le public enfant pour l'éveil et la socialisation et adulte pour lutter contre l'isolement et l'accompagnement à la fonction parentale. L'accueil est réalisé en binôme par des psychologues et des bénévoles formés. Le lieu est ouvert 3 demi-journées par semaine et 2 samedis matin par mois.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de : 92 090 €.
Les crédits sont inscrits au budget primitif 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de ville,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190712-C84-07-2019-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019